

REFERENTIEL DU CERTIFICAT DE SPECIALISATION CONSEILLER EN AGRICULTURE DE CONSERVATION ET AGROECOLOGIE

GRILLES D'EVALUATION

Modalités d'évaluation

L'examen du certificat de spécialisation du « Conseiller en AC/AE et Agro-écologie » comporte six épreuves obligatoires. L'examen prend en compte la formation en milieu professionnel. Il est organisé par combinaisons entre des épreuves évaluées par contrôles en cours de formation (CC - contrôle continu) et une épreuve nationale terminale (ENT).

Dans le cadre de l'examen, les candidats des établissements publics et privés (*établissements autorisés à mettre en œuvre le contrôle continu*) présentent :

- **quatre** épreuves de contrôle continu en formation (CC) des capacités C2, C3, C4 et C5 (épreuves nommées respectivement EP2, EP3, EP4, EP5)
- **une** épreuve liée au stage pratique en milieu professionnel (épreuve nommée ERS),
- **une** épreuve terminale nationale (épreuve nommée ET1).

L'ensemble des épreuves permet de vérifier l'acquisition de toutes les capacités du référentiel de certification. La répartition des coefficients entre les CC et l'ETN et les modalités de mise en œuvre de toutes les épreuves sont donnés dans le tableau ci-après.

Modalités de mise en œuvre de tous les épreuves

Intitulé de l'épreuve	Type	Nature	Durée (h)	Coef.	Module concerné	Composition des évaluateurs	Logistique	Remarques
EP 2 = Épreuve de conseil dans une exploitation en AC	CC	Epreuve orale	2 (1h30 de préparation et 30 mn de présentation)	2	MFT2, MFT3, MFP1, MFP2	Jury composé de : - 1 enseignant de l'établissement - 1 GSDM ou professionnel	Salle de préparation Flip chart (ou vidéoprojecteur) et fournitures Ordinateur portable Salle de présentation	Sujets tirés au sort Documents techniques et économiques liés à une exploitation en AC
EP 3 = Épreuve de connaissance d'un itinéraire technique	CC	Epreuve écrite et soutenance	40 mn (20 mn de présentation et 20 mn de questions)	1	MFT2, MFT3, MFP1, MFP2, MFP3	Jury composé de : - 1 enseignant de l'établissement - 1 GSDM ou professionnel	Salle de Présentation Flip chart (ou vidéoprojecteur) et fournitures Ordinateur portable	Dossiers de 20 pages dont annexe Thème : une situation selon choix
EP 4 = Épreuve de conduite d'un système de culture	CC	Epreuve écrite et soutenance	40 mn (20 mn de présentation et 20 mn de questions)	1	MFT3, MFP1, MFP2, MFP3	Jury composé de : - 1 enseignant de l'établissement - 1 GSDM ou professionnel	Salle de présentation Flip chart (ou vidéoprojecteur) et fournitures Ordinateur portable	- Mise en œuvre des pratiques spécifiques liées en AC - Réalisation d'un relevé des performances d'un SC
EP 5 = Épreuve de communication	CC	Epreuve orale	40 mn (20 mn de présentation et 20 mn de questions)	2	MFT3, MFT4	Jury composé de : - 1 enseignant de l'établissement - 1 GSDM ou professionnel	Salle de Présentation Flip chart (ou vidéoprojecteur) et fournitures Ordinateur portable	Simulation d'une mise en situation de communication (animation de réunion, séance de formation, etc.)
Epreuve ERS : Pratique professionnelle	Stage pratique	Rapport de stage et soutenance	30 mn (15 mn de présentation et 15 mn de questions)	4	Tous les modules	Jury composé de : - 1 enseignant de l'établissement - 1 GSDM ou professionnel + évaluation du maître de stage	Salle de Présentation Flip chart (ou vidéoprojecteur) et fournitures Ordinateur portable	Etude d'une ou plusieurs exploitations agricoles, support de stage pendant la formation
Epreuve ET 1	ETN	Ecrite	2h 30	2	MFT1, MFT2	Groupe de correcteur (1 par CEFAR + 1 GSDM ou professionnel) Autre RH (à voir avec le MAEP)	Fonction de l'organisation arrêtée avec le MAEP (à voir)	Sujet défini à l'échelle nationale par le ministère, le GSDM et CEFAR Documents non autorisés

Grille d'évaluation : ERS
Equipe Nationale de l'Ingénierie de la Formation Agricole et Rurale

CERTIFICAT DE SPECIALISATION CONSEILLER EN AC ET AE <u>Contrôle Continu – Epreuve ERS : Pratique Professionnelle</u> Epreuve ERS Date : NOM & PRENOM du (de la) candidat(e) :	Echec	
	Succès	

Grille d'évaluation : Rapport de stage

Objectif général : Restituer le travail durant le stage dans une exploitation agricole

Capacité : rapport de stage

Caractéristiques de l'exécution	Performances à réaliser	Critères de réussite	Appréciation		Note	
			Oui	Non		
Rapport écrit	Respecter les normes de rédaction	Respect du plan et structure de l'ouvrage				1
		Tenue du rapport : propreté				1
		Facilité de lecture et illustration				1
	Agencer et ordonner les différentes parties du rapport	Cohérence du rapport				1
		Informations collectées suffisantes				1
		Interprétation et analyse des résultats technico-économiques effectuées				2
		Recommandations pertinentes formulées				2
Présentation orale	Faire un exposé clair et bien structuré	Maitrise du sujet				1
		Maitrise du temps				1
	Répondre à diverses questions	Pertinence des réponses et technique d'argumentation				1
Notation de l'organisme de stage (encadrement professionnel)	Intégrer dans le milieu professionnel	Conduite				2
		Forces de proposition				1
		Participation à diverses tâches				1
	Développer les capacités d'un conseiller	Rigueur				1
		Sens de l'observation				1
		Réactivité				1
		Capacité d'analyse				1
Note total						/20
Seuil de réussite :						
Règles de verdict :						
Observations :						

Jury 1

Jury 2

Professionnel

Ministère
Certificateur

ENIFAR

Grille d'évaluation : EP2

Equipe Nationale de l'Ingénierie de la Formation Agricole et Rurale

CERTIFICAT DE SPECIALISATION CONSEILLER EN AC ET AE <u>Contrôle Continu - Epreuve écrite et orale</u>	Echec	
Epreuve CC N° : EP02 / C21 C22/ Date : NOM & PRENOM du (de la) candidat(e) :	Succès	

Grille d'évaluation : Diagnostic du milieu et de l'exploitation agricole (EP 02)

Objectif général : Expliquer la conduite de travaux agricoles et itinéraires techniques conventionnels en vue de la mise en œuvre de l'AC/AE

Capacité C 21 : Restituer les observations et analyses d'un territoire, d'un paysage et de l'environnement

Capacité C 22 : Analyser les résultats techniques et économiques d'une campagne agricole

Caractéristiques de l'exécution	Performances à réaliser	Critères de réussite	Appréciation		Note	
			Oui	Non		
Restitution de diagnostic et analyse des résultats technico-économique d'une exploitation	Connaître le milieu physique, socio-économique et environnemental de la zone d'intervention	Données physiques et environnementales présentées (climat, sol, plante animal, paysage)				2
		Données socio-économiques présentées				2
		Systèmes de production présentés				2
	Identifier les principales voies pour le développement de l'AC/AE	Reconnaissance de différentes unités agronomiques (topo séquence, fertilité du sol, régime hydrique...)				4
		Identification des contraintes				2
		Proposition d'aménagements en AC/AE sur tanety : AC, Agroforesterie, Intégration agriculture élevage, lutte intégrée,				4
		Proposition d'aménagements en AC/AE dans les bas-fonds : AC, Intégration agriculture élevage, lutte intégrée,...				4
	Note total					
Seuil de réussite : 14 / 20						
Règles de verdict : Proposition d'aménagements en amont et en aval						
Observations :						

Jury 1

Jury 2

Professionnel

Ministère
Certificateur

ENIFAR

Grille d'évaluation : EP3
Equipe Nationale de l'Ingénierie de la Formation Agricole et Rurale

CERTIFICAT DE SPECIALISATION CONSEILLER EN AC ET AE <i>Contrôle Continu - Epreuve écrite et orale</i>	Echec	
Epreuve CC N° : EP03 / C31 C32/ Date : NOM & PRENOM du (de la) candidat(e) :	Succès	

Grille d'évaluation : connaissance d'un itinéraire technique (EP 03)

Objectif général : Décrire la conduite d'un itinéraire technique ou d'une pratique d'AC/AE

Capacité C 31 : Utiliser un diagnostic et une évaluation du fonctionnement d'une exploitation agricole

Capacité C 32 : Proposer des systèmes de culture et des itinéraires techniques

Caractéristiques de l'exécution	Performances à réaliser	Critères de réussite	Appréciation		Note	
			Oui	Non		
Présentation d'une situation dans une exploitation	Suivre les étapes d'un diagnostic parcellaire	Zone agro écologique déterminée				2
		Unité agronomique de l'EA identifiée (suivant la toposéquence)				3
		Facteurs à prendre compte pour la mise en œuvre d'un itinéraire identifié				3
Proposition des systèmes de cultures et itinéraires techniques en AC/AE	Recommander des itinéraires techniques d'un système de culture en AC/AE	Calendrier cultural élaboré et adapté				3
		Itinéraire technique adapté et accessible				2
		Différentes étapes de succession des opérations culturales respectées				2
	Exposer et argumenter chaque opération culturale	Objectifs et principes cités				2
		Pratiques décrites				3
Note total						/20
Seuil de réussite : 14 / 20						
Règles de verdict : Successions des opérations culturales (de préparation de parcelles à récolte et post récolte)						
Observations :						

Jury 1

Jury 2

Professionnel

Ministère
Certificateur

ENIFAR

Grille d'évaluation : EP4
Equipe Nationale de l'Ingénierie de la Formation Agricole et Rurale

CERTIFICAT DE SPECIALISATION CONSEILLER EN AC ET AE <u>Contrôle Continu – Epreuve orale ou EDC</u> Epreuve CC N° : EP04 / C41 C42/ Date : NOM & PRENOM du (de la) candidat(e) :	Echec	
	Succès	

Grille d'évaluation : Conduite d'un système de culture

Objectif général : Mettre en œuvre la conduite de systèmes AC/AE

Capacité C 41 : Mettre en œuvre des pratiques spécifiques de l'AC et l'AE

Capacité C 42 : Réaliser un relevé des performances d'un système de culture (biomasse)

Caractéristiques de l'exécution	Performances à réaliser	Critères de réussite	Appréciation		Note	
			Oui	Non		
Proposition pratiques AE en complément de l'AC	Identifier des pratiques AE en complément de l'AC	Pratiques AE adaptés et accessibles				2
		Principes, objectifs et pratiques AE associées				2
		Gestion durable des pratiques				2
		Avantages et inconvénients des pratiques				2
Formulation des performances des systèmes en AC et AE	Réaliser un relevé des performances des systèmes en AC/AE	Temps de travaux comparés avec les conventionnels				2
		Charges opérationnelles comparées avec les autres techniques				2
		Effet de la biomasse sur la fertilité et la biodiversité des sols expliqué				3
		Relation entre biomasse et bioagresseurs développée				2
		Effet du précédent cultural sur le rendement des cultures expliqué				3
Note total						/20
Seuil de réussite : 14 / 20						
Règles de verdict : Pratiques AE adaptées et accessibles						
Observations :						

Jury 1

Jury 2

Professionnel

Ministère
Certificateur

ENIFAR

Grille d'évaluation : EP5

Equipe Nationale de l'Ingénierie de la Formation Agricole et Rurale

<p align="center">CERTIFICAT DE SPECIALISATION CONSEILLER EN AC ET AE <u>Contrôle Continu – Epreuve orale ou Etude de cas</u></p> <p>Epreuve CC N° : EP05 / C51 C52 C53/ <u>Date :</u> NOM & PRENOM du (de la) candidat(e) :</p>	Echec	
	Succès	

Grille d'évaluation : Communication

Objectif général : Organiser une action d'information ou de formation (démonstration, visite d'échanges...)

Capacité C 51 : Recueillir des données et informations technico-économiques

Capacité C 52 : Utiliser des outils d'animation et de communication

Capacité C 53 : Réaliser des supports de communication

Caractéristiques de l'exécution	Performances à réaliser	Critères de réussite	Appréciation		Note	
			Oui	Non		
Utilisation des outils et matériels de communication	Choisir des matériels et outils	Matériels et outils de communication appropriés à une situation				2
	Elaborer des matériels et outils de communication	Support bien conçus contenant des données technico-économique				2
		Aisance dans l'expression des idées				2
	Utiliser les matériels et outils	Aisance dans l'utilisation des matériels et outils				2
Expression orale en situation professionnelle	Adopter la posture d'un bon communicateur	Communication verbale adaptée				4
		Communication non verbale adaptée				4
		Technique andragogique appliquée				4
Note total						/20
Seuil de réussite : 14 /20						
Règles de verdict : Aisance dans l'expression des idées						
Observations :						

Jury 1

Jury 2

Professionnel

Ministère
Certificateur

ENIFAR

Grille d'évaluation : ET 1N
Equipe Nationale de l'Ingénierie de la Formation Agricole et Rurale

CERTIFICAT DE SPECIALISATION CONSEILLER EN AC ET AE <i>Contrôle Continu – Epreuve écrite</i>	Echec	
Epreuve ET1 N° : ET1/C11 C12 Date : NOM & PRENOM du (de la) candidat(e) :	Succès	

Grille d'évaluation : Epreuve nationale de fin de formation (ET1)

Objectif général : Présenter les principes et particularités de l'Agriculture de Conservation (AC) et de l'Agro-écologie (AE)

C1.1 Décrire les objectifs, les principes et le fonctionnement de l'AC/AE

C1.2 Expliquer l'AC et les bonnes pratiques agricoles au regard des autres modes de production (agriculture conventionnelle, ...)

Caractéristiques de l'exécution	Performances à réaliser	Critères de réussite	Appréciation		Note	
			Oui	Non		
Description des principes de l'AE, l'AC et les bonnes pratiques agricoles	Connaitre les enjeux de l'agriculture actuelle	Argumentations appropriées				2
	Décrire les principes de l'AE, l'AC et les bonnes pratiques agricoles	Explication correcte des principes de bases				2
		Explication du fonctionnement de l'AC/AE cohérente				3
	Expliquer les conditions de diffusion des pratiques AC/AE	Pertinence, accessibilité, adaptabilité et maintien des ressources naturelles des pratiques agricoles développés				4
Comparaison des performances de l'AC/AE face aux autres modes de production	Identifier les intérêts et limites de l'AC/AE	Agronomiques				3
		Socio-économiques				3
		Environnementaux				3
Note total						/20
Seuil de réussite : 14 / 20						
Règles de verdict :						
Observations :						

Jury 1

Jury 2

Professionnel

Ministère
Certificateur

ENIFAR